

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ÉTATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

160e SEANCE

BALE, LE MARDI 10 NOVEMBRE 1981 A 10 HEURES

---

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 158e séance.
- II. Echange de vues sur le fonctionnement de la concertation intra-communautaire et sur l'évolution monétaire dans les pays de la CEE:
  - Présentation par M. Heyvaert du rapport concernant l'évolution des marchés des changes des pays participant à la concertation au cours des mois de septembre et d'octobre et des premiers jours de novembre 1981;
  - Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE;
  - Série mensuelle de statistiques(1).
- III. Examen du Rapport spécial établi par le groupe d'experts présidé par M. Raymond sur le financement des déficits du secteur public par les banques centrales des pays de la CEE(2).
- IV. Examen du rapport établi par le groupe d'experts présidé par M. Kjaer sur les problèmes techniques découlant de la coexistence d'objectifs monétaires et d'objectifs de taux de change au sein du SME(3) et ligne de conduite pour les travaux futurs du groupe.
- V. Suite à donner éventuellement à la Conférence informelle des Ministres des Finances et des Gouverneurs des banques centrales de la CEE.
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
  - Echange de vues sur la fixation des quotes-parts futures de l'Espagne et du Portugal dans le système de soutien monétaire à court terme(4).
  - Echange de vues sur les règles et les procédures susceptibles d'être retenues à l'avenir pour la désignation du Président du Comité(5).
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

- 
- 1) Comme d'habitude, la série mensuelle de statistiques sera prête à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
  - 2) Ce rapport du 28 octobre 1981 a été diffusé par le Secrétariat à la même date.
  - 3) Ce rapport du 22 octobre 1981 a été diffusé par le Secrétariat à la même date.
  - 4) Cette question sera examinée par le Comité des Suppléants et le Président de ce Comité pourra faire rapport aux Gouverneurs en séance.
  - 5) Une note préparée par le Secrétariat a été diffusée le 26 octobre 1981.